Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 2 (1979)

Heft: 3

Artikel: La commune du Chenit pendant la seconde guerre mondiale

Autor: Schindler-Pittet, Chantal

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870909

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA COMMUNE DU CHENIT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Vallée à la veille du conflit

Si la Suisse n'a pas eu à défendre militairement son sol durant le dernier conflit mondial, elle a par contre subi dans toute leur rigueur les effets de la guerre économique que se livraient les belligérants. Entourée de partout par les puissances de l'Axe dès l'été 1940, dépendant des Alliés pour son ravitaillement en denrées alimentaires venues d'outre-mer et de l'Allemagne pour son charbon et son acier, elle s'est vue contrainte à d'incessantes négociations sur tous les fronts. Décidée, de par son statut de neutre, à maintenir des échanges avec tous les pays pour parvenir à assurer sa survie dans l'Europe bouleversée par la guerre, elle a dû faire face à la fois au blocus des Alliés et au contre-blocus de l'Axe[1].

Les répercussions de cette situation ont surtout été spectaculaires dans le domaine de l'agriculture, avec l'application du «Plan Wahlen» d'extension des cultures qui amena le pays, par étapes, à doubler la superficie de ses terres cultivées[2].

Or, on assistait au contraire depuis 1890 à un recul des emblavures en Suisse: «Tant que le marché mondial restait libre et que les produits des champs ne bénéficiaient d'aucune protection des prix, l'agriculteur suisse travaillant pour la vente gagnait davantage avec le lait et la viande qu'avec les céréales.»[3]

Ceci était particulièrement le cas à la Vallée de Joux, district de montagne où l'élevage était depuis longtemps prédominant. Mais là, l'élevage des vaches laitières avait cédé le pas à l'engraissement du jeune bétail, depuis la fin du XIXe siècle.

Cette évolution avait eu deux causes distinctes. Tout d'abord, la fabrication du fromage d'alpage déclinait, le lait se consommant de plus en plus tel quel et les paysans de la plaine gardant davantage leurs vaches chez eux pendant l'été, le prix du lait leur fournissant les liquidités nécessaires. De plus, le développement

des fromageries de plaine, qui fonctionnaient désormais toute l'année, permettait d'utiliser la production des vaches laitières qui restaient à la ferme. Mais surtout, cette transformation était due à la difficulté croissante à trouver la main-d'œuvre indispensable. Au début de l'industrialisation du Jura, alors que le système du travail à domicile, et à temps partiel souvent, était en vigueur, l'ouvrier-paysan quittait facilement son atelier pour aider aux travaux des champs. Le travail en fabrique tarit cette source de main-d'œuvre et il fallut faire venir temporairement des gens de la plaine, pratique plus aléatoire et plus coûteuse. C'est alors que l'engraissement, qui demandait moins de bras, commença à remplacer la production du fromage. C'est dans le nord du Jura vaudois, vers la frontière neuchâteloise, que la situation changea assez brusquement. Une première phase de régression s'installa partout dans l'entre-deux-guerres; elle se propagea et s'accéléra après la Seconde Guerre mondiale[4].

Les prairies artificielles et les prés naturels couvraient 1767 ha 9 a à la Vallée en 1929 et 1711 ha 55 a en 1939, répartis ainsi entre les trois communes:

	1929	1939
Chenit	966 ha 20 a	934 ha 82 a
Abbaye	396 ha 4 a	345 ha 75 a
Lieu	404 ha 85 a	430 ha 98 a[5]

Ces chiffres illustrent bien la prépondérance de l'élevage à la Vallée. En effet, en comparaison, les surfaces cultivées étaient très faibles: 39 ha 31 a en 1929, 44 ha 53 a en 1939, et la part du Chenit était extrêmement réduite: 1 ha 42 a en 1929 et 7 ha 32 a en 1939[6].

La répartition entre les différentes cultures était la suivante, en ares:

	1929	1939
céréales	2321	2512
tubercules et plantes racines	1104	1524
dont:		
pommes de terre	1035	1202
betteraves et choux-raves	50	35
carottes	10	67
raves	9	—

	1929	1939
légumes	506	417
dont:		
haricots, pois, fèves	66	10
choux	168	155
autres légumes	272	252[7]

Les céréales étaient surtout l'orge et l'avoine, plus résistantes à l'altitude et au climat que le froment.

Enfin, l'écrasante majorité de la superficie du district était occupée par la forêt. En 1971, celle-ci couvrait 11275 ha sur les 17254 ha que compte la Vallée[8]. Cette richesse naturelle sera fortement mise à contribution durant la guerre, ainsi que nous le verrons.

Si l'étude des transformations de l'agriculture nécessitées par la chute progressive des importations de fourrages et de denrées alimentaires va nous retenir assez longtemps, c'est précisément parce que, le district de la Vallée étant peu tourné vers la culture des champs, l'accroissement des terres ouvertes et la diversification des produits récoltés pendant les années de guerre prennent un caractère encore plus frappant.

Mais il ne faut pas oublier que la vocation de la Vallée, et particulièrement de la commune du Chenit est avant tout industrielle, depuis le XVIIIe siècle déjà. L'horlogerie y est prédominante. En 1939, sur 85 raisons sociales inscrites au Registre du Commerce dans le secteur secondaire, 45 sont des maisons d'horlogerie (31 au Chenit, 2 à l'Abbaye et 12 au Lieu).

L'évolution de l'industrie pendant la guerre sera appréhendée à travers la Statistique fédérale des fabriques qui donne chaque année le nombre et la raison sociale des maisons ainsi que la main-d'œuvre employée, hommes et femmes[9]. Cette statistique ne recense que les entreprises les plus importantes, mais elle suffit à donner une image cohérente de l'activité du secteur secondaire à la Vallée. Ses renseignements seront complétés par l'examen de la *Feuille officielle suisse du Commerce*, qui répertorie toutes les sociétés industrielles, commerciales et de services inscrites au Registre du Commerce. Selon cette dernière source, la situation était la suivante à la fin de 1939:

Raisons sociales inscrites à fin 1939

	Vallée	Chenit	Abbaye	Lieu
Secteur I	18	8	5	5
– Fromages	18	8	5	5
Secteur II	85	59	8	18
– Bâtiment	7	6	1	—
– Bois	9	5	3	1
– Horlogerie	45	31	2	12
Secteur III	79	53	14	12
– Commerce	54	34	9	11
– Transports	4	2	2	—
– Services	21	17	3	1
TOTAL	182	120	27	35

De plus, dans le domaine des sports et de la culture, on relevait, toujours d'après les inscriptions au Registre du Commerce, 2 sociétés de gymnastique et un ski-club au Chenit, ainsi qu'une société des sports à l'Abbaye, 3 sociétés de musique au Chenit et 7 sociétés de tir (3 au Chenit, 3 à l'Abbaye et 1 au Lieu).

Avant de terminer cette introduction sur la situation de la Vallée à la veille du second conflit mondial, voyons maintenant rapidement quelques données démographiques. Dans la décennie précédant la guerre, la population de résidence de la Vallée se présente de la manière suivante:

	1930	1941
Vallée	6084	6170
Chenit	4018	4176
Abbaye	1149	1054
Lieu	917	940[10]

En 1930, les habitants originaires de leur commune de domicile sont encore 58,2%. Ce chiffre tombe à 52% en 1941. Par contre, le nombre des Vaudois et des Confédérés augmente: 24,8% et 12,9% en 1930, 27% et 17,1% en 1941. Quant aux étrangers, leur pourcentage varie de 4,2% en 1930 à 3,8% en 1941.

Le chômage pendant la crise des années trente (surtout dans le bâtiment pour les travailleurs Italiens) et le déclenchement de la guerre qui oblige les étrangers à regagner leur pays expliquent en bonne partie la diminution de leur effectif à la Vallée.

L'augmentation régulière de la mobilité professionnelle, qui se manifeste par un accroissement du nombre des Vaudois et des Confédérés est d'autre part une tendance générale en Suisse dès la seconde moitié du XIXe siècle. Pour toute la Suisse, le pourcentage des personnes habitant leur canton d'origine passe par exemple de 90,4% en 1850 à 65% en 1910, et dans le canton de Vaud cette proportion tombe de 88,7% en 1850 à 62,3% en 1910[11].

La pyramide des âges de la population de résidence à la Vallée, en 1941, se compose ainsi:

	Hommes	Femmes	Total	% de la pop. totale
0-14 ans	613	566	1179	19,1
15-19	217	288	505	8,2
20-39	971	1082	2053	33,3
40-59	708	749	1457	23,6
60-64	127	154	281	4,5
65 et +	324	371	695	11,3
TOTAL	2960	3210	6170	100[12]

Quant à la population active du district, elle représente 51,2% de la population de résidence en 1930 et 50,2% en 1941:

	1930		1941	
	nombre	% pop. rés.	nombre	% pop. rés.
TOTAL	3116	51,2	3099	50,2
Secteur I	298	4,9	319	5,2
Secteur II	1999	32,8	2055	33,3
Secteur III	819	13,5	725	11,7[13]

La Statistique fédérale des Entreprises de 1939, qui ne recense pas toutes les personnes actives (notamment pas les domestiques et très probablement pas les agriculteurs) donne quelques renseignements sur l'activité des secteurs secondaire et tertiaire:

	Vallée	Chenit	Abbaye	Lieu
Exploitations	416	250	87	79
Pers. occupées	2362	1687	348	327
– Hommes	1583	1115	233	235
– Femmes	779	572	115	92
Patrons	366	220	76	70
– Hommes	290	175	56	59
– Femmes	76	45	20	11[14]

On remarque immédiatement que le nombre d'exploitations recensées est beaucoup plus important que dans le tableau des inscriptions au Registre du Commerce. La statistique des entreprises prend en compte tous les petits commerces, les ateliers d'artisanat ou des maisons dont le patron est seul à travailler, et souvent ces petites exploitations ne sont pas inscrites au Registre du Commerce.

La proportion des femmes employées dans ces entreprises représente le 32,9% du total à la Vallée (33,9% au Chenit, 33% à l'Abbaye et 28,1% au Lieu).

Après ce bref survol de l'état de la population de la Vallée à la veille du conflit, voyons maintenant en quelques lignes l'évolution de la conjoncture économique durant les dernières années de paix.

La Vallée est très touchée par la crise des années trente. En 1932, on recense au Chenit 9,5% de chômeurs (à Lausanne: 1% seulement)[15]. Jusqu'en 1935, le nombre des chômeurs partiels ou totaux oscille entre 350 et 450 au Chenit, la commune la plus industrielle et donc la plus touchée.

La situation s'améliore quelque peu en 1937, à la suite de la dévaluation du franc suisse de 1936. En effet, les prix agricoles et industriels montent, les stocks se résorbent et le travail reprend enfin à plein. L'horlogerie, principale industrie de la Vallée, bénéficie de la baisse du franc, d'autant plus que la hausse du prix des matières premières, qui suit la dévaluation, la touche moins que d'autres branches de l'économie, car elle en utilise relativement peu par rapport à la main-d'œuvre employée.

Les prix du bois se redressent également, le bâtiment retrouve une activité normale, des familles émigrées durant la crise reviennent au pays. Mais la reprise ne dure pas, 1938 marque déjà un léger recul. Industrie d'exportation par excellence, l'horlogerie est tributaire de la conjoncture internationale. Or, la tension politique qui s'accroît sans cesse jusqu'aux accords de Munich met un frein considérable aux échanges. Les commandes baissent, surtout celles de pièces détachées. D'autre part, la Suisse perd de plus en plus les marchés d'Europe centrale, jusque-là de gros clients, qui passent sous la coupe de l'Allemagne.

La situation est préoccupante aussi dans les branches annexes de l'horlogerie et de nombreux ouvriers s'en vont travailler en Allemagne. La fin de l'année 1938 et le premier semestre de 1939 montrent pourtant un certain regain d'activité, puis éclate la Seconde Guerre mondiale et tout s'arrête.

Les années de guerre au Chenit

La Confédération avait tiré la leçon de la Première Guerre mondiale et le déclenchement du conflit en septembre 1939 ne la prit pas au dépourvu. Dès le 7 septembre, la Municipalité du Chenit annonça par voie de presse la distribution de cartes bleues permettant l'achat de denrées alimentaires. Ces cartes étaient prévues pour une période transitoire de un ou deux mois, en attendant que l'organisation du ravitaillement général prenne la relève. Fin octobre, les cartes de rationnement furent introduites; elles devaient être retirées aux deux bureaux de l'Office communal de l'économie de guerre créés au Sentier et au Brassus[16].

Le rationnement fut progressif. Dès octobre 1939, il toucha les denrées coloniales, les graisses et les huiles; on y ajouta le beurre et les graisses animales en octobre 1940, le fromage en août 1941, la viande en été 1942. Enfin, les deux produits les plus importants, le pain et le lait furent touchés à leur tour, mais seulement en automne 1942[17].

Dès le début des hostilités, un plan d'extension des cultures était prévu pour toute la Suisse. Chaque canton devait créer un office central pour la culture des champs et veiller au fonctionnement d'un office local dans chaque commune.

Malgré sa situation géographique défavorable à la culture des céréales, la commune du Chenit tenta d'apporter sa contribution à l'effort de guerre dans ce domaine, les autorités fédérales encourageant tout particulièrement l'augmentation de cette production. Le froment resta néanmoins presqu'inexistant, l'altitude et le climat ne lui permettant que rarement d'arriver à maturité. Mais l'avoine et surtout l'orge virent leurs surfaces augmenter de façon notable:

	Orge	*Avoine*
1929	2 a	46 a
1942	10 ha 1 a	5 ha 18 a
1943	29 ha	8 ha
1944	37 ha 98 a	5 ha 86 a
1945	34 ha 21 a	8 ha 72 a[18]

Cet effort louable n'alla pas sans difficultés. En 1944 notamment, par suite du mauvais temps, la récolte des céréales fut désastreuse. Les pertes pour les agriculteurs du Chenit furent estimées à près de 100000 frs. Sollicité, l'Office cantonal pour la culture des champs refusa toute indemnité aux producteurs[19].

Toutefois, à partir de cette année-là, l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation renonça à exiger des agriculteurs de la Vallée toute livraison de céréales.

La commune réorganisa également sa production de pommes de terre et de légumes. Les non-agriculteurs furent aussi astreints à ces cultures, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous:

Cultures pour non-agriculteurs

	1943		1944	
	nb. de prod.	surface en ares	nb. de prod.	surface en ares
Derrière la Côte	38	74,9	39	68,9
Solliat	19	33,5	19	31
Esserts de Rives	9	11,5	9	11,4
Chez Meylan	8	12,5	7	12,5
Orient			7	14,5
Chez Tribillet	6	11,5	6	15,5
Brassus	8	12	8	12
Le Rocher, Brassus	22	24,8	23	23,8[20]

Dans le recensement des cultures fait au Chenit en 1945, les autorités communales estimèrent à 800 le nombre des petits cultivateurs privés, utilisant une surface de 4 ha pour les pommes de terre et autant pour les légumes.

De plus, l'arrêté fédéral du 1er octobre 1940 sur l'extension des cultures prévoyait que cantons et communes pouvaient obliger les entreprises industrielles à prendre des mesures afin de permettre à leur personnel de cultiver lui-même une partie des produits indispensables à son alimentation. L'Ordonnance N° 1 du Département fédéral de l'économie publique du 4 octobre 1941 introduisit ensuite les cultures obligatoires pour l'industrie. La première année, elle concernait les maisons occupant 100 personnes et plus, en 1942 celles de 50 personnes, chaque employé devant cultiver 1 are. Dès 1943, les entreprises occupant plus de 20 employés furent comptées à leur tour et la surface imposée passa à 2 ares par personne. L'obligation de cultiver pour l'industrie fut levée par le Conseil fédéral le 1er juin 1946[21].

Les entreprises de la commune participèrent activement aux cultures. En 1945, la fabrique Le Coultre et Cie annonçait les surfaces suivantes:

orge	70 ares
pommes de terre	50
carottes	50
légumes verts	120
pavot	10
terrain amélioré	150
prairies artificielles	320
fourrages annuels des champs	160[22]

Les jardins des particuliers et des entreprises fournirent parfois des légumes d'un poids respectable que la *Feuille d'Avis de la Vallée* s'amusa à recenser en automne 1943:

Fabrique Le Coultre et Cie:	1 chou de 6,5 kg
Fabrique Gallay:	1 chou de 8,5 kg, 1 chou-rave de 5,5 kg, 1 poireau de 780 g.
M. Jules Nicole:	1 pomme de terre de 800 g.

En 1939, dans tout le district de la Vallée, les terres cultivées en légumes représentaient 4 ha 17 a. En 1941 et 1942, les chiffres étaient respectivement de 6 ha 18 a et 6 ha 90 a. Une forte augmentation eut lieu en 1943: 13 ha. La seule commune du Chenit en fournit 6 ha 36 a en 1944 et 8 ha 47 a en 1945[23]. Cette extension n'aurait naturellement pas été possible sans l'apport des industries et des particuliers non-agriculteurs.

Les obligations de cultiver pour les agriculteurs évoluèrent au cours de la guerre. Au printemps de 1941, chaque exploitation était tenue de planter 8 ares de pommes de terre et le plus possible de légumes verts. En automne de la même année, les prescriptions de l'Office fédéral de guerre étaient de 1 are par adulte et 0,5 are par enfant en pommes de terre et 0,5 are par personne en légumes. Enfin, l'Ordonnance du Département fédéral de l'économie publique du 8 septembre 1942 prévoyait 3 ares de pommes de terre, 8 ares de céréales panifiables et 0,5 are de légumes par adulte et la moitié de ces surfaces par enfant de moins de 15 ans; de plus, pour chaque cheval que possédaient les paysans, ils devaient cultiver 18 ares d'avoine, et pour chaque porc 3 ares d'orge[24].

La surface dévolue aux pommes de terre fut ainsi largement étendue. Comprise entre 10 et 12 ha pour toute la Vallée de 1929 à 1939, elle passa déjà à 23 ha en 1941[25]. En 1942, la commune du Chenit en planta 12 ha 85 a (sur 36 ha 92 a pour le district), alors qu'elle n'en comptait que 63 ares en 1929. Les surfaces évoluèrent ensuite de la façon suivante:

1942	12 ha 85 a
1943	22 ha
1944	18 ha 39 a
1945	19 ha 94 a[26]

Les rencensements des cultures effectués au Chenit en 1944 et 1945 donnent le détail des surfaces attribuées aux diverses récoltes de la commune:

en ares	1944	1945
céréales	4889,36	4399
– froment	453,95	104,90
– orge	3798,70	3421
– seigle	32	
– méteil	18	
– avoine	586,60	872,50
tubercules et plantes racines	2329,60	2524,80
– pommes de terre	1839,50	1994,40
légumes	636,05	847,30
divers	341	20
terres ouvertes en tout	8196,05	7986,40
prairies artificielles	776,60	1111,50
prairies naturelles	78173	80659,90

On voit que si les terres ouvertes en céréales diminuent dès la fin de la guerre en Europe, à l'exception de l'avoine, par contre la commune cultive davantage de pommes de terre et de légumes. De plus, la surface des prés et prairies s'accroît à nouveau, la vocation première de la région, l'élevage, reprenant peu à peu ses droits.

Cette orientation de la Vallée vers l'engraissement du bétail, qui nécessitait de grandes étendues herbeuses, fut utilisée par la Confédération pour son effort de guerre: de forts contingents de foin furent exigés. L'armée estimait en effet ses besoins à 12000 wagons de 10 t de foin et la même quantité de paille par an. Dès le début des hostilités, la commune du Chenit dut livrer 244 quintaux de foin pour septembre et octobre 1939, puis 2926 q pour la période novembre 1939-octobre 1940 (sur les 13800 t que représentait le contingent vaudois). En 1941, le Chenit fournit encore 436 q de foin et 454,4 q en 1943[27].

Les prescriptions fédérales soulevèrent une certaine opposition parmi les agriculteurs et les livraisons eurent souvent du retard, mais elles se firent tant bien que mal.

Si l'on considère enfin l'ensemble des cultures du Chenit entre 1939 et 1947, on remarque une extension constante de 1939 à 1944, suivie d'une réduction brutale dans l'immédiat après-guerre:

1939	7 ha 32 a
1941	27 ha 74 a
1942	35 ha 2 a
1943	76 ha
1944	81 ha 96 a
1945	79 ha 8 a
1946	56 ha 81 a
1947	20 ha[28]

L'effort fourni est considérable, si l'on tient compte de la situation géographique et de l'importance secondaire que revêtait l'agriculture à la Vallée avant le conflit.

La population s'acquitta fidèlement de ses engagements, sans toujours beaucoup d'enthousiasme, mais avec opiniâtreté. La commune du Chenit fut l'une des seules communes vaudoises à remplir totalement son programme d'extension des cultures. Elle le dépassa même d'environ 20 ha sur toute la durée de la guerre[29].

*

* *

Les restrictions engendrées par le conflit ne concernèrent pas seulement l'approvisionnement en denrées alimentaires, mais naturellement aussi le ravitaillement en combustible. Dans cette région de montagne au climat rude, le problème du chauffage, poste important de tous les budgets, se posa rapidement. Deux solutions lui furent apportées: l'une fut la surexploitation des forêts, dont nous parlerons plus loin, l'autre la remise en activité des anciennes tourbières.

Dans la combe du Lieu, la couche de tourbe atteignait près de 4 mètres. En été 1941, les tourbières du Campe furent réutilisées. Les particuliers purent louer des parcelles et une entreprise de Lausanne vint s'y installer, occupant une quarantaine d'ouvriers, tous du dehors[30]. En 1942, sur ces terrains, 15000 m^3 de tourbe furent extraits, ce qui constituait un magnifique résultat.

En été 1943, 16 exploitations travaillaient la tourbe à la Vallée. Elles nécessitaient de nombreuses machines pour l'extraction et des hangars pour le séchage. En juillet, les capitaux engagés dépassaient un million et demi et 700 à 800 personnes étaient

employées, la moitié environ venant de la région. L'activité du bâtiment étant entravée par les restrictions sur les matières premières, le ciment surtout, les logements manquèrent rapidement. Certains ouvriers venus de l'extérieur durent vivre dans des roulottes à proximité des exploitations[31].

L'existence de ces tourbières, qui ne se justifiait que par la pénurie de combustible due à la guerre, fut nécessairement éphémère et souvent aléatoire. Au printemps de 1944, trois d'entre elles étaient en faillite, aux Sagnes du Sentier, à Combenoire et aux Charbonnières. Il s'agissait de sociétés anonymes ayant leur siège à Yverdon. Les autres disparurent peu à peu, mais leur utilité fut incontestable.

*
* *

La principale richesse naturelle de la Vallée, la forêt, fut particulièrement mise à contribution pendant la guerre.

Au printemps de 1939, la production suisse couvrait 87,8% de la consommation totale de 3,58 millions de m^3. Alors qu'en 1937 plus de la moitié des importations venait d'Autriche, l'Anschluss modifia complètement la structure du marché, car l'Allemagne, qui manquait de bois, monopolisa la production autrichienne. La France fournit alors 21% des importations, mais les scieries suisses manquaient encore de travail.

Le déclenchement des hostilités interrompit les échanges et la Suisse dut songer à accroître l'exploitation de ses propres forêts.

Les prix du bois montèrent rapidement. En mars 1940, le fayard se vendait 25 frs le stère, soit une augmentation de près de 40% par rapport aux années précédentes[32].

Pour pallier à la pénurie et à la cherté du bois, les autorités du Chenit décidèrent elles aussi de surexploiter leurs forêts. En 1940, 8538 m^3 furent abattus, soit le 140% des possibilités normales. En 1941: 11861 m^3 (182%); les travaux d'abattage et de façonnage occupèrent 40 à 60 bûcherons, 7000 stères de bois de feu et 2000 stères de bois de râperie furent expédiés hors de la commune cette année-là.

Dès 1941, la commune fit appel aux propriétaires de forêts particulières, pour qu'ils fournissent un certain contingent de bois de feu. Elle fixa à 10000 stères le volume de bois de feu à travailler en 1943, au lieu des 6300 stères prévus.

La production du bois de chauffage fut poussée au maximum. En 1943, elle représentait 58% des produits façonnés (contre 36% de bois en grumes et 6% seulement de bois de râperie), soit 5456 m^3 sur un total de 9423 m^3.

Le retour au bois comme moyen de chauffage avait des avantages financiers qui n'échappèrent pas aux industriels du Chenit, notamment à la Fabrique Le Coultre et Cie:

> Comme l'année dernière (1941), nous avons substitué, au mazout et au coke, le bois qui a été exploité sur les montagnes de votre président. A cet effet, il est intéressant de faire une comparaison sur le coût du chauffage de l'usine, tout en étant aussi bien chauffé.
>
> Avec le mazout, si nous avions pu l'obtenir, le chauffage pour tout l'hiver nous serait revenu à 60000-70000 frs. Avec le charbon de 30000-35000 frs. Avec le bois de 15000-17000 frs.[33]

Toutefois, la surexploitation des bois avait des limites. Entre 1939 et 1944, le dépassement atteignit 9738 m^3, mais la prudence s'imposait ensuite, car il fallait laisser à la forêt le temps de se reformer. Un article paru dans la «Feuille d'Avis de la Vallée» en novembre 1944 remarquait que «le gros handicap pour les forêts du Chenit reste incontestablement le parcours du bétail en forêt qui provoque un retard très sensible de la régénération des peuplements et, partant, une réduction de l'accroissement».

Malgré cela, la production continua à croître et 1946 vit un record de façonnage de bois de feu, avec une exploitation de 150% des possibilités. A cette date, les prix de façonnage accusaient une augmentation de 170% par rapport à 1936, et ceux des charrois de 150%[34].

Le tableau des recettes et dépenses du Chenit dans le domaine forestier entre 1939 et 1946 montre bien l'importance considérable de cette richesse naturelle dans l'économie de la commune:

	Recettes	% des rec. tot.	Dépenses	% des dép. tot.	Bénéfice
1939	162762,05	26,3	103229,05	16,9	59533
1940	219988,70	31,4	174084,30	25,2	45904,40
1941	371084,65	37,7	292670	30,1	78414,65
1942	342325	36,7	284543,07	30,7	57781,90
1943	266048	29,8	243745,41	27,4	22303,59
1944	301127,60	32,2	209627,40	23,2	91500,20
1945	432474,75	40,9	324256,28	30,9	108218,47
1946	650576,30	47,2	531810,45	38,7	118765,85[35]

Voyons maintenant rapidement la situation de l'industrie dans la commune du Chenit, telle qu'elle apparaît à travers la Statistique fédérale des fabriques.

Pendant la période qui nous occupe, on compte entre 16 et 19 établissements soumis à la loi sur le travail dans les fabriques, employant de 1000 à 1350 ouvriers:

	Fabriques	Hommes	Femmes	% de femmes	TOTAL
1937	16	623	374	37,5	997
1941	18	689	444	39,2	1133
1942	18	661	438	39,8	1099
1943	19	692	481	41	1173
1945	17	785	485	38,2	1270
1946	17	847	495	36,9	1342[36]

Le pourcentage des femmes tend à augmenter pendant la guerre, au moment où elles reprennent certains emplois abandonnés par des ouvriers mobilisés, particulièrement en 1943, lors de la seconde menace sérieuse d'invasion allemande. Mais cette croissance participe surtout d'une évolution générale, car à part une légère chute en 1946, la proportion des femmes dans les entreprises augmente assez régulièrement jusqu'au milieu des années soixante, pour redescendre progressivement ensuite.

Quant aux chiffres absolus, ils dénotent une croissance nette des effectifs masculins et féminins, avec un léger recul en 1943. Les années de guerre ne semblent donc pas avoir entravé la marche des entreprises, au contraire, malgré les difficultés matérielles d'exportation, l'absence quasi totale de concurrence pendant le conflit profita de manière incontestable à l'horlogerie suisse:

Exportations horlogères suisses en milliers de frs.

1938	241 318.—	1942	284 642.—
1939	195 678.—	1943	337 794.—
1940	214 177.—	1944	303 359.—
1941	230 569.—	1945	492 620.—[37]

Si l'on considère maintenant les inscriptions et radiations du Registre du Commerce, on remarque que sur les 13 maisons qui cessent leur activité pendant la période 1939-1945, on compte une seule faillite: une épicerie. En ne tenant compte que des raisons sociales nouvellement créées, et non des industries ou commer-

ces qui reprennent des maisons déjà existantes, et de même pour les radiations, en éliminant les raisons sociales qui sont reprises, et ne disparaissent donc pas véritablement, on aboutit au tableau suivant, par secteurs économiques:

	Inscriptions	Radiations
Secteur I	1	2
– fromages	1	2
Secteur II	9	5
– bâtiment	1	–
– bois	3	–
– horlogerie	2	2
– métallurgie	1	–
– marbrerie	1	–
– vitrerie	1	1
– sellerie	–	1
– app. de chauffage	–	1
Secteur III	9	6
– commerce	7	6
– soc. immobilières	–	2
– transports	2	–
TOTAL	19	13

Dans le Secteur I, la disparition des deux laiteries-fromageries s'explique par la baisse de la production laitière due à la restructuration de l'agriculture pendant la guerre. En effet, entre 1939 et 1942 déjà, la production baissa de 33% à la Vallée et pour la première fois, dans l'hiver 1941-1942, il fallut faire venir du lait de la plaine pour ravitailler la population[38].

De même, dans le secteur secondaire, la création de trois entreprises travaillant le bois illustre le développement brusque de l'exploitation forestière. Par contre, dans le tertiaire, il peut paraître étonnant de voir figurer deux nouvelles maisons de transports, dont une entreprise de taxis, ceci malgré les restrictions de carburant.

Dans l'ensemble, cependant, la situation est sensiblement la même en 1945 qu'au début des hostilités (1939: 120 maisons inscrites, 1945: 122).

Parmi les inscriptions au Registre du Commerce qui ne figurent pas dans le tableau de l'activité purement économique de la commune, il convient néanmoins de relever la fondation de sociétés de prévoyance, d'assistance, etc., qui témoignent d'une réelle préoccupation sociale de la part des industriels:

1) Fonds de prévoyance en faveur du personnel d'entreprise
   - Valdar SA, Orient, février 1942
   - Golay-Buchel et Cie, Sentier, février 1942
   - Henri Berney et Fils SA, Brassus, mars 1943
   - Lemania Lugrin, Orient, décembre 1944

2) Société de Secours Mutuels
   - Piguet Frères et Cie, Brassus, janvier 1943

3) Caisse de retraite
   - Golay-Buchel et Cie, Sentier, décembre 1944

4) Bourses d'entraide pour apprentis
   - Bourse Rochat, Brassus, février 1941
   - Fonds Antoine Le Coultre, Sentier, décembre 1943

Ces fondations à but social eurent leur pendant au niveau des autorités communales, et ceci nous amène à traiter brièvement de l'action d'une commission de secours aux personnes à revenus modestes, qui travailla au Chenit d'août 1942 à la fin de 1946. Cette Commission fut créée sur décision du Conseil communal, qui appliquait les prescriptions d'un arrêté fédéral d'octobre 1941. Elle reprenait en fait à sa charge l'octroi de certains secours attribués jusque-là par l'Assistance. L'aide apportée s'appliquait à des personnes seules et à des familles, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous:

Bénéficiaires des secours

	1943	1944	1945	1946
personnes seules	16	24	27	22
- hommes	3	7		4
- femmes	13	17		18
familles	34	25	22	15
- adultes	66	54		29
- enfants	56	38		9[39]

Dans les comptes de la Commission apparaissent diverses rubriques au chapitre des dépenses: nourriture, bois et combustible, loyers, vêtements, divers dons en espèce. Entre 1943 et 1945, la répartition entre ces postes fut la suivante[40]:

	1943	1944	1945
pain	540.—	540.—	620.—
lait	335.—	315.—	355.—
épicerie	1695.—	1940.—	1455.—
bois	20.—		175.—
combustible	55.—	20.—	
loyers	95.—	115.—	290.—
vêtements	135.—	190.—	150.—
espèces	2540.—	2500.—	2890.—
TOTAL	5415.—	5620.—	5935.—

Outre les bénéficiaires de ces secours, régulièrement inscrits auprès de la Commission, d'autres personnes purent profiter momentanément de l'action d'entraide lancée par le Conseil communal. En effet, des ventes de pommes de terre, de pommes, de coupons de tissu et de vêtements à prix réduits furent organisées tout au long des années de guerre. Entre 1943 et 1946, la Commission mit ainsi à la disposition de ceux qui en faisaient la demande 36,45 t de pommes de terre à environ 10-12 frs les 100 kg et 20,9 t de pommes à 16 frs les 100 kg,

Une autre commission s'occupa de l'aide aux chômeurs âgés. D'après ses procès-verbaux, elle n'eut que cinq personnes à secourir entre 1943 et 1945[41].

*
* *

Le respect de la neutralité suisse par les belligérants nous ayant préservés d'une confrontation armée avec son cortège de misères physiques et morales, nous pouvons dire a posteriori que les années de guerre se déroulèrent dans notre pays essentiellement sous le signe des préoccupations économiques. C'est pourquoi nous avons examiné jusqu'à maintenant dans cette étude les répercussions du second conflit mondial sur la vie économique et sociale de la commune du Chenit, en mettant principalement l'accent sur les transformations de l'agriculture. Néanmoins, la vie quotidienne des habitants fut parfois troublée par les échos de la guerre à nos frontières et les menaces éventuelles d'invasion, et ce sont ces quelques moments que nous allons évoquer pour terminer.

Alors que la fin de l'année 1939 est calme au Chenit, que certaines usines ont déjà repris le travail depuis la fin octobre, un entrefilet ou un avis de la municipalité dans la *Feuille d'Avis de la Vallée* rappellent brusquement la guerre:

> Par ordre de l'autorité militaire, nous informons la population qu'il y a danger de ramasser, n'importe où, des bonbons ou des crayons, les bonbons pouvant être empoisonnés et les crayons pouvant contenir des explosifs.[42]

Malgré le léger ridicule de cette image de bonbons et de crayons, qui fait surgir la vision d'espions mystérieux et de 5e colonne, cet avis crée toutefois un certain malaise.

De plus, dès le 24 août 1939 déjà, la Préfecture du district est prévenue qu'en cas de nécessité, la commune du Chenit devra recevoir 800 évacués, particulièrement de la région de Bâle. Le danger se précise en mars 1940. L'Office fédéral de guerre pour l'assistance communique que le nombre d'évacués du nord de la Suisse à accueillir en cas d'attaque se monte à 2400. Des listes circulent dans la population: 2457 places sont trouvées, plus 170 dans les hôtels et écoles de la commune[43]. La menace d'une invasion allemande est donc prise très sérieusement en considération.

Les autorités craignent aussi fortement des attaques aériennes. Dans la *Feuille d'Avis de la Vallée* du 23 mai 1940, la municipalité recommande à tous les possesseurs de caves solides et profondes situées à proximité des fabriques ou écoles qui seraient d'accord de les ouvrir aux passants de s'annoncer auprès d'elle.

La Vallée, région frontalière, est plus sensibilisée encore que l'intérieur du pays à la situation de guerre. Le Chenit héberge des soldats de la couverture frontière, le Grand Hôtel du Pont abrite dès l'automne 1939 une infirmerie militaire où sont envoyés les convalescents de la 1re Division. D'autre part, en juin 1940 arrivent au Chenit des réfugiés français fuyant l'avance allemande. Ils sont accueillis à bras ouverts par la population. A l'exception de quelques malades, ils auront tous regagné leur pays au bout d'une semaine[44].

A part ces quelques alertes, la vie de la commune du Chenit n'est plus véritablement troublée jusqu'en 1944. En septembre de cette année, à la suite d'opérations de maquisards aux Rousses, la

population de cette localité doit fuir et se réfugie à Bois d'Amont, à la frontière suisse. La Vallée obtient des autorités fédérales l'autorisation d'apporter une aide alimentaire. Une délégation se rend à Bois d'Amont le dimanche 3 septembre, avec 5 tonnes de farine et 2 tonnes de fruits et légumes. De plus, une souscription est ouverte qui rapporte 5150 frs en un mois[45].

Un Comité d'aide est créé. Il se rend encore à Bois d'Amont les 5, 12 septembre, 26 octobre et 23 novembre pour y distribuer 500 kg de vêtements usagés, 240 paires de chaussures usagées et 130 paires de socques neuves pour enfants. De même, il apporte à Mouthe, Petite Chaux, Châtel Blanc, Chapelle des Bois et Bellefontaine, le 19 octobre, 500 kg de vêtements usagés, 100 paires de chaussures usagées et 110 paires de socques[46]. La Confédération, de son côté, fait envoyer 10 tonnes de pommes de terre à Morez.

Entre le 3 et le 4 septembre 1944, enfin, les troupes allemandes de la région de Morez refluent vers la Suisse et franchissent la frontière. Désarmé, un détachement de 395 hommes est conduit au Brassus. Le lundi 4 septembre, ces soldats sont transférés dans un camp de prisonniers de Suisse alémanique[47].

Après cet incident, le calme revient et la Vallée s'achemine lentement vers la paix et le retour aux conditions normales d'existence. Le problème de l'adaptation de l'industrie à la renaissance de la concurrence internationale, les moyens d'améliorer le ravitaillement et de supprimer les exigences du rationnement remplissent à nouveau les pages de la «Feuille d'Avis de la Vallée»: les préoccupations d'ordre économique reprennent leurs droits.

Encore une fois, l'agriculture s'efface devant l'industrie, qui connaît une année brillante en 1945. La Vallée reprend peu à peu son aspect antérieur, les prairies recouvrent les champs ouverts pendant la guerre, les ouvriers regagnent leurs fabriques et les frontières s'ouvrent: à Vallorbe, le 31 janvier 1945, arrive le premier train en provenance de la France depuis juin 1940[48].

Si l'on songe à la situation des pays qui ont véritablement subi la guerre, l'étude de la vie de la commune du Chenit pendant cette période peut paraître dénuée d'intérêt. Néanmoins, toutes proportions gardées, cette petite région du Jura vaudois a incontestablement traversé des moments difficiles. Elle a dû surmonter son isolement, s'adapter rapidement à un bouleversement général de son sol et de son économie et accepter, avec une limitation très nette de sa liberté et de ses marges de manœuvre,

subordonnées aux décisions du Conseil fédéral, de nombreuses restrictions d'ordre matériel. Elle a courageusement supporté ces épreuves, et cette expérience, qui renforça pour longtemps sa cohésion sociale, méritait d'être relatée.

Chantal SCHINDLER-PITTET.

NOTES

[1] Au sujet des négociations économiques de la Suisse pendant la dernière guerre, voir Homberger Heinrich, *La politique commerciale de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale, une synthèse d'événements vécus*, Neuchâtel, 1972, 118 p.
Heinrich Homberger participa activement à ces négociations.

[2] Bonjour Edgar, *Histoire de la neutralité suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*, Neuchâtel, 1971, T. VI, p. 398.
L'augmentation des cultures entre 1934 et 1944 fut de 108%.

[3] *La culture des champs en Suisse pendant la guerre*, Recensements fédéraux des cultures 1937-1947, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1949, Introduction, p. 21.

[4] Hugger Paul, *Le Jura vaudois, la vie à l'alpage*, Lausanne, 1976, p. 155.

[5] *Statistique des cultures en Suisse*, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1929, p. 183; *Utilisation du sol pendant la guerre*, idem, vol. 1929-1943, p. 223.

[6] Idem, 1929, p. 182; *Utilisation du sol...*, p. 144.

[7] Idem, 1929, pp. 182-183; p. 12, pp. 28-29, pp. 44-45.

[8] *Annuaire statistique du canton de Vaud*, Lausanne, Office de Statistique de l'Etat de Vaud, 1978, p. 17 et p. 173.

[9] *Statistique Fédérale des Fabriques*, Bureau Fédéral de Statistique, résultats non publiés.

[10] Michel Michel, *Population résidante du canton de Vaud 1850-1970*, Lausanne, Office de Statistique de l'Etat de Vaud, 1972, p. 60.

[11] Blanc Olivier, *Démographie et développement. Le canton de Vaud au XIXe siècle*, Lausanne, (Thèse HEC), 1974, p. 159, p. 161 et p. 166.

[12] *Recensement fédéral de la population*, 1941, vol. III, p. 76.

[13] Idem, 1930, vol. III, p. 45; 1941, vol. III, p. 77.

[14] *Recensement Fédéral des Entreprises*, Berne, Bureau Fédéral de Statistique, 1939, vol. II, p. 124.

[15] *Feuille d'Avis de la Vallée de Joux*, (désormais FAV), 5 janvier 1933, pp. 3-4.

[16] *FAV*, 26 oct. 1939, p. 2.

[17] Homberger Heinrich, op. cit., p. 54.

[18] *Statistique des cultures de la Suisse*, op. cit., vol. 1929, p. 58; *Utilisation du sol pendant la guerre*, op. cit., p. 145; *La culture des champs en Suisse pendant la guerre*, op. cit., p. 95; ACC, recensement des cultures 1944 et 1945, 2 enveloppes.

[19] *FAV*, 11 oct. 1944, p. 3, et 8 nov. 1944, p. 1.

[20] Archives communales du Chenit (désormais ACC), cultures particulières, 1 enveloppe.

[21] *La culture des champs...*, op. cit. Introduction, pp. 42-46.

[22] ACC, recensement des cultures 1945, 1 enveloppe.

[23] *Utilisation du sol...*, op. cit., p. 44; *La culture des champs...*, op. cit., p. 95; ACC, recensement des cultures 1944 et 1945.

[24] *FAV*, 15 mai 1941, pp. 5-6; 22 oct. 1941, p. 1; 14 oct. 1942, p. 3.

[25] *Statistique des cultures en Suisse*, op. cit., vol. 1929, pp. 182-183; *Utilisation du sol...*, op. cit., pp. 28-29.

[26] *La culture des champs...*, op. cit., p. 95; ACC, recensements des cultures 1944 et 1945.

[27] ACC, Circulaires 1939-1946, 1 dossier. Les contingents de 1944 et 1945 n'y figurent pas.

[28] *Utilisation du sol...*, op. cit., p. 144; *La culture des champs...*, op.cit., p. 95; ACC, recensements des cultures 1944 et 1945.

[29] *FAV*, 12 juillet 1944, p. 2.

[30] Idem, 23 juillet 1941, p. 3.

[31] Idem, 28 juillet 1943, p. 3.

[32] Idem, 21 mars 1940, p. 3.

[33] Procès-verbaux du Conseil d'administration de Le Coultre et Cie, 15 oct. 1942.

[34] *FAV*, 14 août 1946, p. 3.

[35] ACC, Procès-verbaux des délibérations de la Municipalité du Chenit.

[36] *Statistique Fédérale des Fabriques*, résultats non publiés.

[37] *Rapports annuels de la Chambre suisse de l'horlogerie*, 1938-1945.

[38] *FAV*, 1er juillet 1942, p. 3.

[39] ACC, Procès-verbaux de la Commission chargée de l'application dans la commune de l'action de secours en faveur des personnes à ressources modestes, 1942-1945, 1 cahier.

[40] Pour 1942, nous ne possédons que le total des sommes distribuées: 1617,25 frs et 41 demandes de secours acceptées.

[41] ACC, Commission de secours aux chômeurs âgés, Le Chenit, 1943-1945, 1 cahier.

[42] *FAV*, 23 novembre 1939, p. 1.

[43] ACC, Evacuation, DAP, garde locale, 1940, 1 enveloppe.

[44] *FAV*, 27 juin 1940, p. 2.

[45] Idem, 6 septembre 1944, p. 3, et 4 octobre 1944, p. 4.

[46] Idem, 13 décembre 1944, p. 9.

[47] Idem, 6 septembre 1944, p. 3.

[48] Idem, 31 janvier 1945, p. 4.

C. S.-P.